



Beaumont, le 18 novembre 2015

LE MAIRE DE BEAUMONT

AUX

PARENTS D'ELEVES

**DIRECTION ENFANCE ET VIE SCOLAIRE**

Directrice : Isabelle CAUSIN

Maison des Beaumontois

21, rue René Brut-63110 BEAUMONT

☎ 04.73.15.15.91

Réf. : AD/NB/PaD/IC/WL/MB/2015-466

Madame, Monsieur,

Les attentats terroristes qui ont frappé Paris et la Seine Saint-Denis le vendredi 13 novembre suivis par l'état d'urgence décrété par le Président de la République, ont amené la municipalité à prendre plusieurs décisions afin d'assurer la sécurité de nos deux groupes scolaires.

Les directeurs d'école vous ont déjà adressé une première information, par le biais des cahiers de vos enfants, concernant la réactivation du plan Vigipirate en partenariat avec les élus et les services municipaux.

La réflexion qui s'est prolongée, nous amène à prendre de nouvelles dispositions garantissant une sécurité dans nos établissements, tout en préservant au mieux les besoins des familles et le rythme des enfants. Cette mise en sécurité est également une demande des enseignants et des représentants des parents d'élèves, d'ailleurs plusieurs fois évoquée lors des derniers conseils d'école.

Des concertations ont été engagées avec chaque directeur, la conseillère déléguée aux affaires scolaires, le directeur général des services et les responsables du service scolaire. Cela a conduit la municipalité à prendre des mesures plus pérennes **qui seront appliquées à partir du 23 novembre 2015.**

Concrètement, l'accès aux locaux scolaires restera interdit à toute personne qui ne travaille pas à l'école, pendant et en dehors du temps scolaire, sans y avoir été préalablement autorisée. Les accès des familles et des visiteurs aux portes des écoles seront contrôlés.

Les horaires de la garderie du matin resteront inchangés, mais les parents ne pourront plus rentrer dans l'école.

Les horaires de sortie des enfants pendant le temps périscolaire du soir seront restreints selon les modalités suivantes :

En élémentaire sur les deux groupes scolaires de la commune :

4 créneaux horaires de sortie :

- 15h45–15h55,
- 16h20-16h30,
- 17h30-17h40,
- de 18h à 18h15.

En maternelle sur les deux groupes scolaires de la commune :

4 créneaux horaires de sortie :

- 15h45-15h55,
- 16h20-16h30,
- 17h20-17h30,
- de 18h à 18h15.

**En dehors de ces créneaux horaires l'accès à l'école sera interdit, aucun départ d'enfant ne pourra être effectué.**

Ces mesures visent à permettre la sortie des enfants avec un maximum de sécurité tout en assurant des temps leur permettant de faire leurs devoirs (études), de participer aux TAP ou avoir des temps de jeux en maternelle.

Les modalités d'organisation propre à chaque école sont détaillées dans un document joint dont je vous demande expressément de prendre connaissance.

La sécurité est l'affaire de tous et doit mobiliser l'ensemble de la communauté éducative (parents, professionnels et associations) et nous savons pouvoir compter sur l'implication de chacun.

La Direction Enfance et Vie Scolaire et particulièrement le service scolaire reste à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin :

Contact : [directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr](mailto:directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr)

Secrétariat : 04.73.15.15.91.

Soyez assurés également de mon entier dévouement et de la mobilisation pleine et entière de l'ensemble de l'équipe municipale au service des écoliers et de leur famille.

Le Maire,



Alain DUMEIL